

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 28 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

NOR : INTD1801858A

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, et la ministre des outre-mer,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles R. 612-31, R. 612-37 et R. 612-38 ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2003 portant extension d'un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale des entreprises de prévention et de sécurité (n° 1351) ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2005 portant extension d'un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (n° 16) ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité,

Arrêtent :

CHAPITRE I^{er}

DISPOSITIONS RELATIVES À LA FORMATION DES AGENTS PRIVÉS DE SÉCURITÉ SOUHAITANT EXERCER LEUR ACTIVITÉ AVEC UNE ARME

Art. 1^{er}. – L'article 5 de l'arrêté du 27 juin 2017 susvisé est ainsi modifié :

1° La ligne :

«

Maîtriser l'environnement institutionnel	Connaître le rôle : - du ministère de l'intérieur ; - du délégué interministériel à la sécurité privée ; - du préfet ; - du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS).	4 heures
------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

»

est remplacée par la ligne :

«

Maîtriser l'environnement institutionnel	Connaître le rôle : - du ministère de l'intérieur ; - du délégué aux coopérations de sécurité ; - du préfet ; - du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS).	4 heures
------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

»

2° Après la ligne :

«

Maîtriser l'environnement institutionnel	Connaître le rôle : - du ministère de l'intérieur ; - du délégué aux coopérations de sécurité ; - du préfet ; - du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS).	4 heures
------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

»

est ajoutée la ligne :

«

Maîtriser la réglementation relative à l'acquisition, la détention, l'importation, le transport et la conservation des armes	Connaître : - les différentes catégories d'armes et autorisations administratives nécessaires pour mettre à disposition des agents privés de sécurité les armes mentionnées à l'article R. 613-3 du code de la sécurité intérieure ; - les conditions et modalités d'acquisition, de détention, d'importation, de transports et de conservation des armes autorisées (notamment nombre d'armes et de munitions autorisées, conditions de traçabilité des armes).	4 heures
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

».

Art. 2. – Après l'article 11 du même arrêté, sont insérés les articles 11-1 et 11-2 ainsi rédigés :

« *Art. 11-1.* – I. – Pour l'obtention de la carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité consistant à fournir des services de surveillance humaine ou de gardiennage mentionnée au 1° de l'article L. 611-1 du code de la sécurité intérieure, avec le port d'une arme mentionnée au I de l'article R. 613-3 du même code, la durée et le contenu de la formation initiale sont fixés comme suit, en sus des exigences fixées aux articles 7 et 8 du présent arrêté :

«

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
Module juridique	Réglementation relative à l'acquisition, la détention, la conservation, au transport et à l'usage des armes et des munitions	Connaissance de la réglementation relative à l'acquisition et à la détention d'armes et de munitions	Connaître le régime de l'acquisition et de la détention d'armes et de munitions (distinguer les différentes catégories d'armes et les conditions générales de leur acquisition et détention).	4 heures
			Connaître les dispositions du livre VI du code de la sécurité intérieure relatives à l'armement des agents privés de sécurité (conditions et modalités d'acquisition, de détention, de conservation, de transport et d'usage des armes susceptibles d'être utilisées et sanctions encourues en cas de non respect de ces conditions).	4 heures
	Réglementation relative à l'usage des armes	Maîtriser les différents cadres juridiques d'usage des armes	Maîtriser : - les principes d'absolue nécessité et les conditions d'application de la légitime défense dans le cadre de l'autorisation du port d'armes ; - les autres cadres juridiques d'utilisation des armes ; notamment ceux spécifiques aux forces de l'ordre.	4 heures
Module théorique	Connaissances générales des armes	Caractéristiques techniques générales de l'ensemble des armes	Connaître les caractéristiques techniques des armes, leur entretien, les différentes modes de fonctionnement, les effets des armes.	45 minutes
		Règles générales de sécurité	Connaître les règles générales de sécurité et d'utilisation d'une arme ; Savoir se protéger physiquement et protéger autrui.	45 minutes
		Stockage et transport des armes	Connaître les procédures et les configurations de stockage (coffres, armoire fortes) ; Connaître les procédures de traçabilité ; Connaître les procédures de transport pendant et en dehors de l'exécution de mission.	30 minutes
Module pratique	Maniement des armes	Connaître et savoir utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force	Savoir effectuer, mains nues, les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave).	10 heures
			Savoir effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec une matraque de type bâton de défense télescopique.	10 heures
			Savoir effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec un tonfa télescopique.	10 heures
			Savoir utiliser les générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D.	2 heures

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
Module tactique	Intervention graduée de l'agent	Utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force	Savoir : - prévenir les situations à risque : analyser la situation dans laquelle l'arme est susceptible d'être utilisée (reconnaissance des lieux, identification du contexte), repérer les comportements anormaux et les signaux précurseurs, agir en discrétion ; - travailler en binôme et en équipe (positionnement sur le terrain, communication, analyse des solutions et prise de décision, etc.) ; - mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement avant l'intervention (dissuasion des assaillants) ; - mettre en œuvre les procédures d'alerte (forces de l'ordre et secours) et mettre en place les mesures de sécurité (confinement, évacuation, interposition, etc.) ; - travailler en coordination avec les services publics (forces de l'ordre et secours) ; - savoir réagir immédiatement dans le respect du cadre légal de la légitime défense.	10 heures dont 5 heures de mise en pratique
		Gérer un incident avec le recours aux armes	Savoir : - situer l'utilisation des différentes armes autorisées dans le cadre de l'intervention et les maîtriser dans différentes situations (en déplacement, en situation de stress, etc.) ; - adapter la réaction à la menace, en fonction du lieu, des horaires, des agressions (assaillant unique/ multiple, intrusion, agression verbale, avec véhicule, etc.), de l'équipe en activité (binôme ou plus).	7 heures dont 5 heures de mise en pratique
		Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité sans risquer d'être désarmé	Maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation avec une arme à la ceinture.	1 heure dont 30 minutes de mise en situation pratique
	Gestion des conséquences liées à l'utilisation de l'arme	Connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme	Savoir : - rendre compte de l'utilisation de son arme et de la situation (hiérarchie, forces de l'ordre, client, secours, autorité judiciaire) ; - réagir après un accident survenu au cours de l'utilisation d'une arme : préserver les traces et indices, sécuriser une zone, assister les victimes, coopérer avec les forces de l'ordre.	2 heures
	Gestion du stress	Utiliser son arme dans une situation stressante	Prendre conscience de l'usage d'une arme et les conséquences de l'utilisation de l'arme. Connaître les composantes du stress et les moyens de sa gestion. Savoir prévenir le risque post traumatique. Intervention d'un psychologue sur les composantes du stress, sa gestion et notamment des troubles post-traumatiques.	5 heures dont 3 heures de mise en pratique

« II. – Les personnes titulaires d'une carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité consistant à fournir des services de surveillance humaine ou de gardiennage mentionnée au 1° de l'article L. 611-1 du code de la sécurité intérieure souhaitant exercer cette activité avec une arme doivent suivre les modules de formation prévus au présent article, à l'exclusion des références faites aux articles 7 et 8, pour se voir délivrer une carte professionnelle mentionnant que l'activité peut être exercée avec le port d'une arme. »

« Art. 11-2. – I. – Pour l'obtention de la carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité consistant à fournir des services de surveillance armée mentionnée au 1° bis de l'article L. 611-1 du code de la sécurité intérieure, la durée et le contenu de la formation initiale sont fixés comme suit, en sus des articles 7 et 8 :

«

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
Module juridique	Réglementation relative à l'acquisition, la détention, la conservation, au transport et à l'usage des armes et des munitions	Connaissance de la réglementation relative à l'acquisition et à la détention d'armes et de munitions	Connaître le régime de l'acquisition et de la détention d'arme et de munition (distinguer les différentes catégories d'armes et les conditions générales de leur acquisition et détention).	4 heures
			Connaître les dispositions du livre VI du code de la sécurité intérieure relatives à l'armement des agents de surveillance armée (conditions	4 heures

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE	
			et modalités d'acquisition, de détention, de conservation, de transport et d'usage des armes susceptibles d'être utilisées et sanctions encourues en cas de non respect de ces conditions).		
	Réglementation relative à l'usage des armes	Maîtriser les différents cadres juridiques d'usage des armes	Maîtriser : - les principes d'absolue nécessité et les conditions d'application de la légitime défense dans le cadre de l'autorisation du port d'armes ; - les autres cadres juridiques d'utilisation des armes, notamment ceux spécifiques aux forces de l'ordre.	4 heures	
Module théorique	Connaissances générales des armes	Caractéristiques techniques générales de l'ensemble des armes	Connaître les caractéristiques techniques des armes, leur entretien, les différents modes de fonctionnement, les effets des armes.	1 heure	
			Approfondissement des caractéristiques techniques des armes de poing de catégorie B.	1 heure 30 minutes	
		Connaître les règles générales de sécurité	Connaître les règles générales de sécurité et d'utilisation d'une arme et du puits balistique. Savoir se protéger physiquement au moyen d'un gilet pare-balle et protéger autrui.	1 heure 30 minutes	
		Stockage et transport des armes	Connaître les procédures et les configurations de stockage propres aux armes de catégorie B et D (coffres, armoire fortes). Connaître les procédures de traçabilité des armes de catégorie B et D. Connaître les procédures de transport pendant et en dehors de l'exécution de mission des armes de catégorie B et D.	30 minutes	
Module pratique	Maniement des armes	Connaître son arme et savoir l'utiliser dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force	Savoir effectuer, mains nues, les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave).	10 heures	
			Savoir effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec une matraque de type bâton de défense télescopique.	10 heures	
			Savoir effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec un tonfa télescopique.	10 heures	
			Savoir utiliser les générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie B.	2 heures	
	Techniques de base du tir			Connaître les manipulations de base et procédures d'emploi pour utiliser un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger), les règles de sécurité (utilisation de puits balistique, réception et transmission sécurisées) et savoir évoluer avec son arme en milieu professionnel (mise à l'étui, règles ergonomiques).	3 heures
				Connaître les cinq attitudes élémentaires et la chronologie du tir.	2 heures
				Connaître les différentes zones létales. Maîtriser les fondamentaux du tir, de tenue de l'arme, les différentes positions et situations de tir, visée, respiration, maîtrise de la détente.	5 heures
Savoir effectuer un rechargement d'urgence et tactique d'un revolver chamberé pour le calibre				1 heure	

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
			38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger).	
			Savoir résoudre un incident de tir.	1 heure
		Entraînements au tir	Savoir tirer avec un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger) au minimum 300 cartouches : tirs visés, découverte de l'arme et accoutumance (100 cartouches), tirs d'intervention (60 cartouches), tirs derrière protection (20 cartouches), tirs et déplacements (40 cartouches), tirs de synthèse (80 cartouches).	33 heures dont une heure d'évaluation
Module tactique	L'intervention graduée de l'agent	Savoir utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - prévenir les situations à risque : analyser la situation dans laquelle l'arme est susceptible d'être utilisée (reconnaissance des lieux, identification du contexte), repérer les comportements anormaux et les signaux précurseurs, agir en discrétion ; - travailler en binôme et en équipe (positionnement sur le terrain, communication, analyse des solutions et prise de décision, etc.) ; - mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement avant l'intervention (dissuasion des assaillants) ; - mettre en œuvre les procédures d'alerte (forces de l'ordre et secours) et mettre en place les mesures de sécurité (confinement, évacuation, interposition, etc.) ; - travailler en coordination avec les services publics (forces de l'ordre et secours) ; - savoir réagir immédiatement dans le respect du cadre légal de la légitime défense. 	12 heures dont 6 heures de mise en pratique
		Gérer un incident avec le recours aux armes	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - situer l'utilisation des différentes catégories d'armes autorisées dans le cadre de l'intervention graduée (définition des moyens de réponse adaptés à la gravité de la menace) et les maîtriser dans différentes situations (en déplacement, en situation de stress, etc.) ; - adapter la réaction à la menace, en fonction du lieu, des horaires, des agressions (assaillant unique/ multiple, intrusion, agression verbale, avec véhicule, etc.), de l'équipe en activité (binôme ou pluralité d'intervenants) et des catégories d'armes portées. 	8 heures 30 dont 4 heures de mise en pratique
		Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité sans risquer d'être désarmé	Maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation avec une arme à la ceinture.	1 heure dont 30 minutes de mise en situation pratique
	Gestion des conséquences liées à l'utilisation de l'arme	Connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - rendre compte de l'utilisation de son arme et de la situation (hiérarchie, forces de l'ordre, client, secours, autorité judiciaire) ; - réagir après un accident survenu au cours de l'utilisation d'une arme et d'un tir : préserver les traces et indices, sécuriser une zone, assister les victimes, coopérer avec les forces de l'ordre. 	3 heures
	Présentation du secourisme tactique des victimes	Présentation du secourisme tactique des victimes Comprendre la notion de « primo-intervenant » Découverte du kit individuel de premiers secours tactiques Comprendre l'utilité de la méthode	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - le contexte de la mise en place du secourisme tactique d'urgence ; - les menaces terroristes et les différents matériels utilisés (armes blanches, armes à feu, engins explosifs improvisés, véhicules, etc.) ; - les différentes victimes et blessures rencontrées (victimes d'explosion, de brûlure, hémorragies, détresse respiratoire, etc.) ; - les priorités dans le cadre du secourisme civil (SST, PSC1) ; - la notion de primo-intervenant (réflexes innés – mécanisme de survie, réflexes acquis-contrôlés) ; 	40 minutes dont 20 minutes de pratique

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
			<ul style="list-style-type: none"> - le contenu d'un kit individuel de premiers secours tactiques ; - le carnet primo-intervenant. Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - identifier ses besoins et créer son kit individuel de premiers secours tactiques en fonction de l'environnement de travail. Maîtriser les méthodes internationales <p>Les 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - extraction et soins sous le feu (Care Under Fire – CUF) ; - soins à l'abri de la menace (Tactical Field Care-TFC) ; - soins préparatoires à l'évacuation (Tactical Evacuation Care-TEC-TACEVAC). <p>Les 3 protocoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SAFE-ABC : arrêter la menace (stop the burning process), évaluer la situation (Assess the scene), ne pas se mettre en danger (Free of danger for you), évaluer et agir (Evaluate pour ABC et MARCH) ; - ABC : le blessé respire-t-il (Airways), le blessé saigne-t-il (Bleeding and Blanching), le blessé est-il conscient (Cognition) ; - MARCHE : maîtriser les hémorragies (massive bleeding control), libérer les voies respiratoires (airways), maintenir une ventilation efficace (respiration), prévenir la détresse circulatoire (circulation), reconnaître les lésions neurologiques et l'hypothermie (head and hypothermia), préparer l'évacuation ; (évacuation) ; - RYAN (réévaluer les premiers soins, protéger les blessures notamment oculaires, atténuer la douleur, nettoyer et prévenir l'infection). 	
	Remise à niveau des connaissances générales et/ou l'apprentissage des pré-requis du secourisme tactique	Remise à niveau des connaissances générales et/ou l'apprentissage des pré-requis du secourisme tactique	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - sécuriser la scène ; - mettre en œuvre les procédures de réanimation cardio-pulmonaire (RCP) ; de position latérale de sécurité (PLS), de libération des voies aériennes (LVAS) ; <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'anatomie (veines, artères ...) ; - le relevage basique ; - les constantes physiologiques ; - la fréquence cardiaque et la fréquence respiratoire ; - la tension artérielle ; - le pouls distal et la prise du pouls ; - la quantité de sang dans le corps ; - la saturation pulsée en oxygène (SPO2) ; - l'échelle des douleurs sur 10. 	40 minutes dont 20 minutes de pratique
	Gestion des crises et de la scène en environnement hostile/notion de primo-intervenant	Connaître les principes de base de la gestion de crise et de la scène en fonction de la situation	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - les différentes situations (combat militaire ou civile et assimilé/blessé de guerre/attentat terroriste). Connaître les protocoles d'intervention internationale : <ul style="list-style-type: none"> - START (Simple Triage and Rapid Treatment) ; - ABC (Airways, Bleeding and Blanching, Cognition). Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - se protéger, protéger les autres, éviter les victimes supplémentaires ; - reconnaître le danger et réagir en conséquences ; - faire cesser le feu ou s'éloigner du danger ; - établir les priorités ; - effectuer une évaluation de la scène et établir un triage ; - effectuer un compte rendu ; - maîtriser l'application du déroulé des protocoles face à une situation de secourisme tactique d'urgence en environnement hostile. Connaître la méthodologie en situation non sécurisée (les choses à ne pas faire, les choses à faire, dans quel ordre le faire).	40 minutes dont 20 minutes de mise en situation pratique

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
	Spécificités des blessures en secourisme tactique	Reconnaître les blessures spécifiques	Savoir reconnaître : - l'hémorragie des membres/hors membres ; - la détresse respiratoire ; - les plaies par balles, plaies par couteau ; - les blessures dues à une explosion ; - les brûlures ; - les fractures ; - l'hypothermie. Connaître les gestes à ne pas faire en milieu hostile.	30 minutes
	Gestes à entreprendre propres au secourisme tactique	Savoir identifier les hémorragies et mettre en place les actions pour les arrêter	Savoir reconnaître : - une hémorragie de membres/hors membres ; - les méthodes de compression/bandage compressif/seringue hémostatique ; - arrêter une hémorragie distale et non contrôlable sans garrot et avec garrot en zone non sécurisée ; - prendre le pouls, gérer et suivre une hémorragie (marqueur) réexaminer un éventuel garrot. Connaître : - les matériels permettant d'arrêter une hémorragie (garrot, pansements compressifs, seringues hémostatiques, points de compression manuels ou à pression) ; - la conduite à tenir en cas d'hémorragie contrôlée ou non ; - la réanimation cardio-pulmonaire (30/2) sans matériel.	1 heure 30 dont 1 heure de pratique
		Savoir identifier une détresse respiratoire et mettre en œuvre les gestes de secours appropriés	Savoir : - reconnaître les différentes détresses respiratoires, blasts, plaies soufflantes, pneumothorax et hémithorax ; - contrôler la mise en place du matériel (oxygénothérapie, pansement à valves...) ; - effectuer les bons gestes. Connaître : - les gestes à ne pas faire ; - les méthodes de décompression/drain.	1 heure dont 30 minutes de pratique
		Savoir identifier l'extraction à effectuer et la mettre en œuvre	Savoir : - extraire une victime en milieu tactique non sécurisé (en rampant, par tractage, portage, extraction d'un collègue par équipement) ; - procéder à une extraction rapide avec ou sans matériel ; - mettre en place et utiliser un brancard ; - maîtriser les « cadres d'ordres ». Connaître les protocoles internationaux : - les techniques d'extraction, « Pick and Run », « Scoop and Run », « Stay and Play ».	1 heure dont 30 minutes de mise en pratique
		Savoir agir en cas de fractures	Savoir : - identifier les types de fractures (ouverte/fermée ; avec déplacement ou non ; avec hémorragie interne ou extérieure) ; - transmettre les informations utiles ; - mettre en place les conduites à tenir en fonction des fractures (bras, jambes, côtes, bassin, coccyx, fracas du pied, fracas de la main) et/ou en présence d'un traumatisme crânien et/ou du rachis.	1 heure dont 30 minutes de mise en pratique
		Traiter des brûlures	Savoir : - effectuer une prise en charge rapide des brûlures thermiques, chimiques et électriques ; - évaluer rapidement l'étendue de la surface corporelle atteinte (règle de Wallace).	30 minutes dont 20 minutes de pratique
		Connaître la défibrillation	Connaître : - les pré-requis concernant la réanimation et la défibrillation électrique externe automatique ; - la sectorisation des secours (A/B/C/D) ; - l'assemblage des équipements et leurs vérifications ; - la préparation à la défibrillation ; - la défibrillation ;	1 heure dont 30 minutes de mise en pratique

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
			<ul style="list-style-type: none"> - la sécurisation de l'entourage proche de la victime. Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - se servir d'un défibrillateur semi automatique (DSA) ; - effectuer, seul et en binôme, une réanimation complète avec massages cardiaque et oxygénothérapie. 	
	Apprentissage des actions pratiques des 3 phases et des 3 protocoles	Mise en application pratique des 3 phases et des 3 protocoles SAFEABC/MARCHE/RVAN Connaître les méthodes de prise en charge d'une victime Savoir donner l'alerte et transmettre un bilan aux secours	Savoir prendre en charge une victime par la mise en œuvre de différentes méthodes : : <ul style="list-style-type: none"> - le « SAFE-ABC » (les gestes à effectuer avant de s'occuper de la victime) ; - la méthode « MARCHE » (les actions à entreprendre pour secourir la victime) ; - la méthode « RYAN » (la méthode de réévaluation des victimes). Connaître les matériels nécessaires à chaque méthode.	2 heures dont 1 heure 30 de mise en pratique
	Mise en pratique avec cas concrets et scénarios de situations dégradées		Etre capable d'appliquer les connaissances et compétences acquises durant la formation.	2 heures 30 dont 2 heures de mise en pratique
	Gestion du stress	Utiliser son arme dans une situation stressante	Prendre conscience de l'usage d'une arme et les conséquences d'ouverture du feu. Connaître les composantes du stress et les moyens de sa gestion, notamment en cas de port d'une arme de poing. Savoir prévenir le risque post traumatique. Intervention d'un psychologue sur les composantes du stress, sa gestion et notamment des troubles post-traumatiques Attaque armée avec gestion du stress.	8 heures dont 4 heures de mise en pratique

« II. – Pour justifier d'une aptitude professionnelle au maniement des deux types d'armes à feu mentionnées au II de l'article R. 613-3 du code de la sécurité intérieure, une formation complémentaire doit être suivie pour le deuxième type d'arme, dont la durée et le contenu sont fixés comme suit :

«

Module pratique complémentaire	Maniement des armes	Techniques de base du tir	Connaître les manipulations de base et procédures d'emploi pour utiliser un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger), les règles de sécurité (utilisation de puits balistiques, réception et transmission sécurisées) et savoir évoluer avec son arme en milieu professionnel (mise à l'étui, règles ergonomiques).	3 heures
			Savoir effectuer un rechargement d'urgence et tactique d'un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger).	3 heures
		Entraînements au tir	Savoir tirer avec un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger) au minimum 150 cartouches : tirs visés, découverte de l'arme et accoutumance (50 cartouches), tirs d'intervention (30 cartouches), tirs derrière protection (10 cartouches), tirs et déplacements (20 cartouches), tirs de synthèse (40 cartouches).	12 heures dont une heure d'évaluation

« III. – Les personnes titulaires d'une carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité consistant à fournir des services de surveillance humaine ou de gardiennage mentionnée au 1° de l'article L. 611-1 du code de la sécurité intérieure souhaitant exercer l'activité de surveillance armée mentionnée au 1° bis de l'article L.611-1 du même code, doivent suivre les modules de formation prévus au présent article, à l'exclusion des références faites aux articles 7 et 8, pour se voir délivrer une carte professionnelle mentionnant que l'activité peut être exercée avec le port d'une arme. »

Art. 3. – L'article 13 du même arrêté est ainsi modifié :

1° Au début de l'article, il est ajouté la mention : « I. – » ;

2° A la ligne :

«

Savoir identifier les hémorragies et savoir mettre en place les actions pour les arrêtés	<p>Savoir reconnaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une hémorragie de membres/hors membres ; - les méthodes de compression/bandage compressif/ seringue hémostatique ; - arrêter une hémorragie distale et non contrôlable sans garrot et avec garrot en zone non sécurisée ; - prendre le pouls, gérer et suivre une hémorragie (marqueur) réexaminer un éventuel garrot. <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les matériels permettant d'arrêter une hémorragie (garrot, pansements compressifs, seringues hémostatiques, points de compression manuels ou à pression) ; - la conduite à tenir en cas d'hémorragie contrôlée ou non ; - les méthodes pose de perfusions ; - la réanimation cardio-pulmonaire (30/2) sans matériel. 	1 heure 30 dont 1 heure de pratique
------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------

»

les mots : « – les méthodes pose de perfusions ; » sont supprimés ;

3° Avant le dernier alinéa, sont insérés un II, III et IV ainsi rédigés :

« II. – Pour l'obtention de la carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité consistant à fournir des services de protection des personnes mentionnées au 3° de l'article L. 611-1 du code de sécurité intérieure avec le port d'une arme mentionnée à l'article R. 613-3 du même code, la durée et le contenu de la formation initiale sont fixés comme suit, en sus du I :

«

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE minimale
Module juridique	Réglementation relative à l'acquisition, la détention, la conservation, au transport et à l'usage des armes et des munitions	Connaissance de la réglementation relative à l'acquisition et à la détention d'armes et de munitions	Connaître le régime de l'acquisition et de la détention d'arme et de munition (distinguer les différentes catégories d'armes et les conditions générales de leur acquisition et détention).	4 heures
	Réglementation relative à l'usage des armes	Maîtriser les différents cadres juridiques d'usage des armes	Maîtriser : - les principes d'absolue nécessité et les conditions d'application de la légitime défense dans le cadre de l'autorisation du port d'armes ; - les autres cadres juridiques d'utilisation des armes, notamment ceux spécifiques aux forces de l'ordre.	4 heures
	Connaissances générales des armes	Caractéristiques techniques générales de l'ensemble des armes	Connaître les caractéristiques techniques des armes, leur entretien, les différentes modes de fonctionnement, les effets des armes.	1 heure
Caractéristiques techniques des armes de poing de catégorie B		Approfondissement des caractéristiques techniques des armes de poing de catégorie B	1 heure 30 minutes	
Connaître les règles générales de sécurité		Connaître les règles générales de sécurité et d'utilisation d'une arme et du puits balistique. Savoir se protéger physiquement au moyen d'un gilet pare-balle et protéger autrui.	1 heure 30 minutes	
Stockage et transport des armes		Connaître les procédures et les configurations de stockage propres aux armes de catégorie B et D (coffres, armoire fortes). Connaître les procédures de traçabilité des armes de catégorie B et D. Connaître les procédures de transport pendant et en dehors de l'exécution de mission des armes de catégorie B et D.	30 minutes	

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE minimale		
Module pratique	Maniement des armes	Connaître son arme et savoir l'utiliser dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force	Savoir effectuer, mains nues, les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave).	10 heures		
			Savoir effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec une matraque de type bâton de défense télescopique.	10 heures		
			Savoir effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec un tonfa télescopique.	10 heures		
			Savoir utiliser les générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie B.	2 heures		
		Techniques de base du tir	Connaître les manipulations de base et procédures d'emploi pour utiliser un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger), les règles de sécurité (utilisation de puits balistiques, réception et transmission sécurisées) et savoir évoluer avec son arme en milieu professionnel (mise à l'étui, règles ergonomiques).	3 heures		
			Connaître les cinq attitudes élémentaires et la chronologie du tir.	2 heures		
			Maîtriser les fondamentaux du tir tenue de l'arme, les différentes positions et situations de tir, visée, respiration, maîtrise de la détente. Connaître les différentes zones létales.	5 heures		
			Savoir effectuer un rechargement d'urgence et tactique d'un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger).	1 heure		
			Savoir résoudre un incident de tir.	1 heure		
			Entraînement au tir	Savoir tirer avec un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger) au minimum 300 cartouches : tirs visés, découverte de l'arme et accoutumance (100 cartouches), tirs d'intervention (60 cartouches), tirs derrière protection (20 cartouches), tirs et déplacements (40 cartouches), tirs de synthèse (80 cartouches).	33 heures dont 1 heure d'évaluation	
		Etre capable d'appliquer les principes de bases du tir à l'arme de poing en dispositif de protection rapprochée à un, deux, et trois agents de protection, tout en assurant l'évacuation de la personnalité : tirs de 100 cartouches minimum avec un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial au minimum et de 100 cartouches minimum avec une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger).		18 heures		
		Module tactique	L'intervention graduée de l'agent	Savoir utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prévenir les situations à risque : analyser la situation dans laquelle l'arme est susceptible d'être utilisée (reconnaissance des lieux, identification du contexte), repérer les comportements anormaux et les signaux précurseurs, agir en discrétion ; - travailler en équipe (positionnement sur le terrain, communication, analyse des solutions et prise de décision, etc.) ; - mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement avant l'intervention (dissuasion des assaillants) ; - mettre en œuvre les procédures d'alerte (forces de l'ordre et secours) et mettre en place les mesures de sécurité (confinement, évacuation, interposition, etc.) ; 	12 heures dont 6 heures de mise en pratique

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE minimale
			<ul style="list-style-type: none"> - travailler en coordination avec les services publics (forces de l'ordre et secours) ; - savoir réagir immédiatement dans le respect du cadre légal de la légitime défense. 	
		Gérer un incident avec le recours aux armes	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - situer l'utilisation des différentes catégories armes autorisées dans le cadre de l'intervention graduée (définition des moyens de réponse adaptés à la gravité de la menace) et les maîtriser dans différentes situations (en déplacement, en situation de stress, etc.) ; - adapter la réaction à la menace, en fonction du lieu, des horaires, des agressions (assaillant unique/ multiple, intrusion, agression verbale, avec véhicule, etc.), de l'équipe en activité (binôme ou pluralité d'intervenants) et des catégories d'armes portées. 	8 heures 30 dont 4 heures de mise en pratique
	Gestion des conséquences liées à l'utilisation de l'arme	Connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rendre compte de l'utilisation de son arme et de la situation (hiérarchie, forces de l'ordre, client, secours, autorité judiciaire) ; - réagir après un accident survenu au cours de l'utilisation d'une arme et d'un tir : préserver les traces et indices, sécuriser une zone, assister les victimes, coopérer avec les forces de l'ordre. 	3 heures
	Présentation du secourisme tactique des victimes	<p>Présentation du secourisme tactique des victimes</p> <p>Comprendre la notion de « primo-intervenant »</p> <p>Découverte du kit individuel de premiers secours tactiques</p> <p>Comprendre l'utilité de la méthode</p>	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contexte de la mise en place du secourisme tactique d'urgence ; - les menaces terroristes et les différents matériels utilisés (armes blanches, armes à feu, engins explosifs improvisés, véhicules, etc.) ; - les différentes victimes et blessures rencontrées (victimes d'explosion, de brûlure, hémorragies, détresse respiratoire, etc.) ; - les priorités dans le cadre du secourisme civil (SST, PSC1) ; - la notion de primo-intervenant (réflexes innés – mécanisme de survie, réflexes acquis-contrôlés) ; - le contenu d'un kit individuel de premiers secours tactiques ; - le carnet primo-intervenant. <p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier ses besoins et créer son kit individuel de premiers secours tactiques en fonction de l'environnement de travail. <p>Maîtriser les méthodes internationales</p> <p>Les 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - extraction et soins sous le feu (Care Under Fire – CUF) ; - soins à l'abri de la menace (Tactical Field Care-TFC) ; - soins préparatoires à l'évacuation (Tactical Evacuation Care-TEC-TACEVAC). <p>Les 3 protocoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SAFE-ABC : arrêter la menace (stop the burning process), évaluer la situation (Assess the scene), ne pas se mettre en danger (Free of danger for you), évaluer et agir (Evaluate pour ABC et MARCH) ; - ABC : le blessé respire-t-il (Airways), le blessé saigne-t-il (Bleeding and Blanching), le blessé est-il conscient (Cognition) ; - MARCHE : maîtriser les hémorragies (massive bleeding control), libérer les voies respiratoires (airways), maintenir une ventilation efficace (respiration), prévenir la détresse circulatoire (circulation), reconnaître les lésions neurologiques et l'hypothermie (head and hypothermia), préparer l'évacuation (evacuation) ; - RYAN (réévaluer les premiers soins, protéger les blessures notamment oculaires, atténuer la douleur, nettoyer et prévenir l'infection). 	40 minutes dont 20 minutes de pratique
	Remise à niveau des connaissances générales et/ou l'apprentissage des pré-requis du secourisme tactique	Remise à niveau des connaissances générales et/ou l'apprentissage des pré-requis du secourisme tactique	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sécuriser la scène ; - mettre en œuvre les procédures de réanimation cardiopulmonaire (RCP), de position latérale de sécurité (PLS), de libération des voies aériennes (LVAS). <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'anatomie (veines, artères ...) ; - le relevage basique ; - les constantes physiologiques ; 	40 minutes dont 20 minutes de pratique

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE minimale
			<ul style="list-style-type: none"> - la fréquence cardiaque et la fréquence respiratoire ; - la tension artérielle ; - le pouls distal et la prise du pouls ; - la quantité de sang dans le corps ; - la saturation pulsée en oxygène (SPO2) ; - l'échelle des douleurs sur 10. 	
	Gestion des crises et de la scène en environnement hostile/notion de primo-intervenant	Connaître les principes de base de la gestion de crise et de la scène en fonction de la situation	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différentes situations (combat militaire ou civile et assimilé/blessé de guerre/attentat terroriste). <p>Connaître les protocoles d'intervention internationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - START (Simple Triage and Rapid Treatment) ; - ABC (Airways, Bleeding and Blanching, Cognition). <p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se protéger, protéger les autres, éviter les victimes supplémentaires ; - reconnaître le danger et réagir en conséquences ; - faire cesser le feu ou s'éloigner du danger ; - établir les priorités ; - effectuer une évaluation de la scène et établir un triage ; - effectuer un compte rendu ; - maîtriser l'application du déroulé des protocoles face à une situation de secourisme tactique d'urgence en environnement hostile. <p>Connaître la méthodologie en situation non sécurisée (les choses à ne pas faire, les choses à faire, dans quel ordre le faire).</p>	40 minutes dont 20 minutes de pratique
	Spécificités des blessures en secourisme tactique	Savoir identifier les hémorragies et mettre en place les actions pour les arrêter	<p>Savoir reconnaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une hémorragie de membres/hors membres ; - les méthodes de compression/bandage compressif/seringue hémostatique ; - arrêter une hémorragie distale et non contrôlable sans garrot et avec garrot en zone non sécurisée ; - prendre le pouls, gérer et suivre une hémorragie (marqueur) réexaminer un éventuel garrot. <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les matériels permettant d'arrêter une hémorragie (garrot, pansements compressifs, seringues hémostatiques, points de compression manuels ou à pression) ; - la conduite à tenir en cas d'hémorragie contrôlée ou non ; - la réanimation cardio-pulmonaire (30/2) sans matériel. 	1 heure 30 dont 1 heure de pratique
		Savoir identifier une détresse respiratoire et mettre en œuvre les gestes de secours appropriés	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître les différentes détresses respiratoires, blasts, plaies soufflantes, pneumothorax et hémithorax ; - contrôler la mise en place du matériel (oxygénothérapie, pansement à valves ...) ; - effectuer les bons gestes. <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les gestes à ne pas faire ; - les méthodes de décompression/drain. 	1 heure dont 30 minutes de pratique
		Savoir identifier l'extraction à effectuer et la mettre en œuvre	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - extraire une victime en milieu tactique non sécurisé (en rampant, par tractage, portage, extraction d'un collègue par équipement) ; - procéder à une extraction rapide avec ou sans matériel ; - mettre en place et utiliser un brancard ; - maîtriser les "cadres d'ordres". <p>Connaître les protocoles internationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les techniques d'extraction : "Pick and Run", "Scoop and Run", "Stay and Play". 	1 heure dont 30 minutes de pratique
		Savoir agir en cas de fractures	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les types de fractures (ouverte/fermée ; avec déplacement ou non ; avec hémorragie interne ou extérieure) ; - transmettre les informations utiles ; - mettre en place les conduites à tenir en fonctions des fractures (bras, jambes, côtes, bassin, coccyx, fracas du pied, fracas de la main) et/ou en présence d'un traumatisme crânien et/ou du rachis. 	1 heure dont 30 minutes de pratique

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE minimale
		Traiter des brûlures	Savoir : - effectuer une prise en charge rapide des brûlures thermiques, chimiques et électriques ; - évaluer rapidement l'étendue de la surface corporelle atteinte (règle de Wallace).	30 minutes dont 20 minutes de pratique
		Connaître les bases du secours routier	Savoir : - réagir en cas d'accident routier en fonction des circonstances (acteur ou spectateur/blessés ou non dans le véhicule) ; - sortir de la "zone de mort" ; - apporter les premiers soins dans le véhicule ; - extraire un ou plusieurs blessés d'un véhicule hors service ou sous le danger ; - utiliser un plan dur (planche dorsale/spine board) ; - équiper son véhicule en matériel médical. Connaître : - la conduite à tenir en cas d'un ou de plusieurs blessés dans le véhicule ; - les méthodes d'extraction et de changement de véhicule jusqu'en zone sécurisée.	1 heure dont 30 minutes de pratique
		Connaître la défibrillation	Connaître : - les pré-requis concernant la réanimation et la défibrillation électrique externe automatique ; - la sectorisation des secours (A/B/C/D) ; - l'assemblage des équipements et leurs vérifications ; - la préparation à la défibrillation ; - la défibrillation ; - la sécurisation de l'entourage proche de la victime. Savoir : - se servir d'un défibrillateur semi automatique (DSA) ; - effectuer, seul et en binôme, une réanimation complète avec massages cardiaque et oxygénothérapie.	1 heure dont 30 minutes de pratique
	Apprentissage des actions pratiques des 3 phases et des 3 protocoles	Mise en application pratique des 3 phases et des 3 protocoles SAFEABC/MARCHE/Ryan Connaître les méthodes de prise en charge d'une victime Savoir donner l'alerte et transmettre un bilan aux secours	Savoir prendre en charge une victime par la mise en œuvre de différentes méthodes : - le "SAFE-ABC" (les gestes à effectuer avant de s'occuper de la victime) ; - la méthode "MARCHE" (les actions à entreprendre pour secourir la victime) ; - la méthode "RYAN" (la méthode de réévaluation des victimes). Connaître les matériels nécessaires à chaque méthode.	2 heures dont 1 heure 30 de pratique
	Mise en pratique avec cas concrets et scénarios de situations dégradées		Etre capable d'appliquer les connaissances et compétences acquises durant la formation.	2 heures 30 dont 2 heures de pratique
	Gestion du stress	Utiliser son arme dans une situation stressante	Prendre conscience de l'usage d'une arme et les conséquences d'ouverture du feu. Connaître les composantes du stress et les moyens de sa gestion, notamment en cas de port d'une arme de poing. Savoir prévenir le risque post traumatique. Intervention d'un psychologue sur les composantes du stress, sa gestion et des troubles post-traumatiques. Attaque armée avec gestion du stress.	8 heures dont 4 heures de mise en pratique

« La personne ayant déjà suivi le module de secourisme tactique mentionné au I, dans les cinq années précédant la demande de carte professionnelle permettant d'exercer une activité de protection physique des personnes armées, est dispensée du suivi de ce module au titre du II du présent article.

« III. – Pour justifier d'une aptitude professionnelle au maniement des deux types d'armes à feu mentionnées au II de l'article R. 613-3 du code de la sécurité intérieure, une formation complémentaire doit être suivie pour le deuxième type d'arme, dont la durée et le contenu sont fixés comme suit :

«

Module pratique complémentaire	Maniement des armes	Techniques de base du tir	Connaître les manipulations de base et procédures d'emploi pour utiliser un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger), les règles de sécurité (utilisation de puits balistiques, réception et transmission sécurisées) et savoir évoluer avec son arme en milieu professionnel (mise à l'étui, règles ergonomiques).	3 heures
			Savoir effectuer un rechargement d'urgence et tactique d'un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger).	3 heures
		Entraînements au tir	Savoir tirer avec un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger) au minimum 150 cartouches : tirs visés, découverte de l'arme et accoutumance (50 cartouches), tirs d'intervention (30 cartouches), tirs derrière protection (10 cartouches), tirs et déplacements (20 cartouches), tirs de synthèse (40 cartouches).	12 heures dont une heure d'évaluation

« IV. – Les personnes titulaires d'une carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité consistant à fournir des services de protection des personnes mentionnée au 3° de l'article L. 611-1 du code de sécurité intérieure souhaitant exercer cette activité avec une arme doivent suivre la formation initiale définie au II du présent article, à l'exclusion de la référence faite au I, pour se voir délivrer une carte professionnelle mentionnant que l'activité peut être exercée avec le port d'une arme. »

4° Au dernier alinéa, les mots : « article 5 » sont remplacés par les mots : « article 8 ».

Art. 4. – Après l'article 14 du même arrêté, il est ajouté un article 14-1 ainsi rédigé :

« Art. 14-1. – I. – En application de l'article R. 612-38 du code de la sécurité intérieure, la durée et le contenu des entraînements réguliers devant être suivis par les agents exerçant une activité consistant à fournir des services de surveillance humaine ou de gardiennage mentionnée au 1° de l'article L. 611-1 du même code avec le port d'une arme de la catégorie D, sont fixés comme suit :

«

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS Pédagogiques généraux	OBJECTIFS Pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
Module juridique	Réglementation relative à l'usage des armes	Maîtriser le cadre juridique de l'intervention armée	Rappel du cadre juridique de l'emploi des armes.	45 minutes
Entraînement pratique	Maniement et sécurité des armes	Intervention graduée et sécurisée de l'agent	Savoir : - utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force et des règles de sécurité ; - gérer un incident avec le recours aux armes ; - connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme.	2 séances par an de 7 heures de mise en situation, soit 1 séance par semestre

« A l'issue de chaque séance d'entraînement, une attestation de suivi est délivrée au stagiaire.

« II. – En application de l'article R. 612-38 du code de la sécurité intérieure, la durée et le contenu des entraînements réguliers devant être suivis par les agents exerçant des services de surveillance armée mentionnée au 1° bis de l'article L. 611-1 du même code, sont fixés comme suit :

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS Pédagogiques généraux	OBJECTIFS Pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
Entraînement pratique	Maniement et sécurité des armes	Intervention graduée et sécurisée de l'agent	Savoir : - utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force et des règles de sécurité ; - gérer un incident avec le recours aux armes ; - connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme.	2 séances par an de 7 heures de mise en situation, soit 1 séance par semestre

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS Pédagogiques généraux	OBJECTIFS Pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
			S'entraîner à tirer avec son arme de service, dans le respect des règles de sécurité et du cadre juridique d'emploi des armes.	4 séances d'1 heure par an dont 15 min de rappel des consignes de sécurité et du cadre juridique soit 2 séances par semestre, espacées d'au moins 1 mois et d'au plus 4 mois, au cours desquelles sont tirées 30 cartouches (20 tirs de riposte et 10 tirs d'intervention) par arme à feu portée

« A l'issue de chaque séance d'entraînement, une attestation de suivi est délivrée au stagiaire et les tirs validés sont inscrits à son carnet de tir.

« III. – En application de l'article R. 612-38 du code de la sécurité intérieure, la durée et le contenu de la formation d'entraînement des agents exerçant l'activité mentionnée au 2° de l'article L. 611-1 du même code, sont fixés comme suit :

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS Pédagogiques généraux	OBJECTIFS Pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
Entraînement pratique	Maniement et sécurité des armes	Intervention graduée et sécurisée de l'agent	S'entraîner à tirer avec son arme de service, dans le respect des règles de sécurité et du cadre juridique d'emploi des armes.	4 séances par an, soit 2 séances par semestre, espacées d'au moins 1 mois et d'au plus 4 mois, avec 15 minutes de rappel des consignes de sécurité et du cadre juridique d'emploi des armes

« A l'issue de chaque séance d'entraînement, une attestation de suivi est délivrée au stagiaire.

« IV. – En application de l'article R. 612-38 du code de la sécurité intérieure, la durée et le contenu des entraînements réguliers devant être suivis par les agents exerçant une activité consistant à fournir des services de protection des personnes mentionnée au 3° de l'article L. 611-1 du même code avec le port d'une arme, sont fixés comme suit :

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS Pédagogiques généraux	OBJECTIFS Pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
Entraînement pratique	Maniement et sécurité des armes	Intervention graduée et sécurisée de l'agent	Savoir : - utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force et des règles de sécurité ; - gérer un incident avec le recours aux armes ; - connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme.	2 séances par an de 7 heures de mise en situation, soit 1 séance par semestre
			S'entraîner à tirer avec son arme de service, dans le respect des règles de sécurité et du cadre juridique d'emploi des armes.	4 séances d'1 heure par an dont 15 min de rappel des consignes de sécurité, et du cadre juridique d'emploi des armes soit 2 séances par semestre, d'au moins 1 mois et d'au plus 4 mois, au cours desquelles sont tirées 30 cartouches (20 tirs de riposte et 10 tirs d'intervention) par arme à feu portée

« A l'issue de chaque séance d'entraînement, une attestation de suivi est délivrée au stagiaire et les tirs validés sont inscrits à son carnet de tir. »

CHAPITRE II

DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER

Art. 5. – Le présent arrêté est applicable en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et dans les îles Wallis et Futuna.

Art. 6. – Le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques et le directeur général des outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 septembre 2018.

La ministre des outre-mer,
Pour la ministre et par délégation :
L'adjoint au directeur général
des outre-mer,
C. GIUSTI

Le ministre d'Etat,
ministre de l'intérieur,
Pour le ministre d'Etat et par délégation :
Le directeur des libertés publiques
et des affaires juridiques,
T. CAMPEAUX